

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34, et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS			De LIBOS à CAHORS			De CAHORS à MONTAUBAN			De MONTAUBAN à CAHORS			De CAHORS à CAPDENAC			De CAPDENAC à CAHORS		
CAHORS	LIBOS	Poste, Omnibus, Omnibus.	CAHORS	LIBOS	Poste, Omnibus, Omnibus.	CAHORS	MONTAUBAN	Omnibus, Omnibus, Omnibus.	MONTAUBAN	CAHORS	Omnibus, Omnibus, Omnibus.	CAHORS	CAPDENAC	Omnibus, Omnibus, Omnibus.	CAPDENAC	CAHORS	Omnibus, Omnibus, Omnibus.
6 <sup>h</sup> 25	12 <sup>h</sup> 30	6 <sup>h</sup> 15	8 <sup>h</sup> 20	14 <sup>h</sup> 30	7 <sup>h</sup> 45	4 <sup>h</sup> 41	10 <sup>h</sup> 22	5 <sup>h</sup> 25	5 <sup>h</sup> 40	11 <sup>h</sup> 16	9 <sup>h</sup> 30	7 <sup>h</sup> 40	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 16	11 <sup>h</sup> 41	11 <sup>h</sup> 41	5 <sup>h</sup> 16
6 <sup>h</sup> 40	1 <sup>h</sup> 16	6 <sup>h</sup> 27	8 <sup>h</sup> 35	1 <sup>h</sup> 16	7 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 11	10 <sup>h</sup> 32	5 <sup>h</sup> 38	7 <sup>h</sup> 25	10 <sup>h</sup> 40	9 <sup>h</sup> 40	8 <sup>h</sup> 12	12 <sup>h</sup> 4	5 <sup>h</sup> 36	11 <sup>h</sup> 56	11 <sup>h</sup> 56	5 <sup>h</sup> 25
7 <sup>h</sup> 4	1 <sup>h</sup> 23	6 <sup>h</sup> 35	8 <sup>h</sup> 42	3 <sup>h</sup> 18	9 <sup>h</sup> 7	5 <sup>h</sup> 20	10 <sup>h</sup> 53	6 <sup>h</sup> 11	7 <sup>h</sup> 40	10 <sup>h</sup> 54	4 <sup>h</sup> 54	8 <sup>h</sup> 12	12 <sup>h</sup> 11	5 <sup>h</sup> 45	12 <sup>h</sup> 13	12 <sup>h</sup> 13	5 <sup>h</sup> 35
7 <sup>h</sup> 18	1 <sup>h</sup> 37	6 <sup>h</sup> 50	8 <sup>h</sup> 49	3 <sup>h</sup> 30	9 <sup>h</sup> 19	5 <sup>h</sup> 31	11 <sup>h</sup> 5	6 <sup>h</sup> 25	7 <sup>h</sup> 40	10 <sup>h</sup> 54	4 <sup>h</sup> 54	8 <sup>h</sup> 21	12 <sup>h</sup> 38	5 <sup>h</sup> 53	12 <sup>h</sup> 28	12 <sup>h</sup> 28	5 <sup>h</sup> 44
7 <sup>h</sup> 30	1 <sup>h</sup> 48	7 <sup>h</sup> 3	8 <sup>h</sup> 56	3 <sup>h</sup> 43	9 <sup>h</sup> 28	5 <sup>h</sup> 45	11 <sup>h</sup> 16	6 <sup>h</sup> 42	7 <sup>h</sup> 55	11 <sup>h</sup> 3	5 <sup>h</sup> 3	8 <sup>h</sup> 35	1 <sup>h</sup> 5	6 <sup>h</sup> 6	12 <sup>h</sup> 38	12 <sup>h</sup> 38	5 <sup>h</sup> 59
7 <sup>h</sup> 40	1 <sup>h</sup> 57	7 <sup>h</sup> 12	9 <sup>h</sup> 5	3 <sup>h</sup> 59	9 <sup>h</sup> 37	5 <sup>h</sup> 55	11 <sup>h</sup> 27	6 <sup>h</sup> 56	8 <sup>h</sup> 44	11 <sup>h</sup> 13	5 <sup>h</sup> 12	8 <sup>h</sup> 57	1 <sup>h</sup> 35	6 <sup>h</sup> 23	12 <sup>h</sup> 48	12 <sup>h</sup> 48	6 <sup>h</sup> 10
7 <sup>h</sup> 49	2 <sup>h</sup> 6	7 <sup>h</sup> 21	9 <sup>h</sup> 11	3 <sup>h</sup> 59	9 <sup>h</sup> 46	6 <sup>h</sup> 5	11 <sup>h</sup> 36	7 <sup>h</sup> 8	8 <sup>h</sup> 51	11 <sup>h</sup> 25	5 <sup>h</sup> 24	9 <sup>h</sup> 5	1 <sup>h</sup> 44	6 <sup>h</sup> 35	1 <sup>h</sup> 4	1 <sup>h</sup> 4	6 <sup>h</sup> 23
8 <sup>h</sup> 1	2 <sup>h</sup> 17	7 <sup>h</sup> 33	9 <sup>h</sup> 26	4 <sup>h</sup> 3	9 <sup>h</sup> 52	6 <sup>h</sup> 13	11 <sup>h</sup> 44	7 <sup>h</sup> 18	9 <sup>h</sup> 18	11 <sup>h</sup> 56	6 <sup>h</sup> 54	9 <sup>h</sup> 5	1 <sup>h</sup> 53	6 <sup>h</sup> 46	2 <sup>h</sup> 24	2 <sup>h</sup> 24	6 <sup>h</sup> 58
8 <sup>h</sup> 8	2 <sup>h</sup> 3	7 <sup>h</sup> 40	9 <sup>h</sup> 38	4 <sup>h</sup> 16	10 <sup>h</sup> 5	6 <sup>h</sup> 22	11 <sup>h</sup> 52	7 <sup>h</sup> 28	9 <sup>h</sup> 44	12 <sup>h</sup> 13	6 <sup>h</sup> 15	9 <sup>h</sup> 21	2 <sup>h</sup> 10	6 <sup>h</sup> 7	2 <sup>h</sup> 34	2 <sup>h</sup> 34	7 <sup>h</sup> 8
8 <sup>h</sup> 11	2 <sup>h</sup> 4	4 <sup>h</sup> 45	9 <sup>h</sup> 47	4 <sup>h</sup> 30	10 <sup>h</sup> 15	6 <sup>h</sup> 39	12 <sup>h</sup> 7	7 <sup>h</sup> 45	9 <sup>h</sup> 53	12 <sup>h</sup> 22	6 <sup>h</sup> 24	9 <sup>h</sup> 33	2 <sup>h</sup> 45	7 <sup>h</sup> 8	2 <sup>h</sup> 45	2 <sup>h</sup> 45	7 <sup>h</sup> 12
8 <sup>h</sup> 11	2 <sup>h</sup> 4	4 <sup>h</sup> 45	9 <sup>h</sup> 58	4 <sup>h</sup> 38	10 <sup>h</sup> 26	6 <sup>h</sup> 46	12 <sup>h</sup> 15	7 <sup>h</sup> 52	10 <sup>h</sup> 7	12 <sup>h</sup> 34	6 <sup>h</sup> 36	9 <sup>h</sup> 53	3 <sup>h</sup> 10	7 <sup>h</sup> 21	3 <sup>h</sup> 10	3 <sup>h</sup> 10	7 <sup>h</sup> 25
8 <sup>h</sup> 11	2 <sup>h</sup> 4	4 <sup>h</sup> 45	10 <sup>h</sup> 10	4 <sup>h</sup> 46	10 <sup>h</sup> 43	6 <sup>h</sup> 53	12 <sup>h</sup> 23	8 <sup>h</sup> 0	10 <sup>h</sup> 17	12 <sup>h</sup> 42	6 <sup>h</sup> 44	10 <sup>h</sup> 12	3 <sup>h</sup> 27	7 <sup>h</sup> 33	10 <sup>h</sup> 12	3 <sup>h</sup> 27	7 <sup>h</sup> 31
8 <sup>h</sup> 11	2 <sup>h</sup> 4	4 <sup>h</sup> 45	10 <sup>h</sup> 10	4 <sup>h</sup> 46	10 <sup>h</sup> 43	7 <sup>h</sup> 0	12 <sup>h</sup> 31	8 <sup>h</sup> 7	10 <sup>h</sup> 17	12 <sup>h</sup> 42	6 <sup>h</sup> 44	10 <sup>h</sup> 12	3 <sup>h</sup> 27	7 <sup>h</sup> 33	10 <sup>h</sup> 12	3 <sup>h</sup> 27	7 <sup>h</sup> 31

Cahors, le 14 Août

## L'AFFAIRE DE MASSOUAH

Les journaux publient le texte même de la circulaire que M. Goblet, ministre des affaires étrangères, a envoyé le 3 août, aux représentants de la France à l'extérieur et qui a été communiquée à toutes les puissances.

La question de Massouah est traitée dans cette circulaire d'une façon qui ne pourra qu'être approuvée par tous les citoyens soucieux de la dignité du pays.

Après avoir fait un historique de la question et prouvé d'une façon irréfutable le bon droit de la France, M. Goblet rappelle l'attitude peu conciliante, pour ne pas dire plus, de l'Italie et compare la conduite du gouvernement italien avec celle du gouvernement français qui n'a cessé, d'une manière discrète, mais efficace, de favoriser l'action italienne à Massouah.

Dans ces conditions, ajoute le ministre, on ne saurait s'étonner assez des récriminations des notes du 25 juillet contre nous, et l'on reconnaîtra que nous avons le droit de relever des procédés aussi peu conformes aux convenances diplomatiques.

La fin de la circulaire est très ferme et donnera probablement à réfléchir à M. Crispi.

« Nous ne savons, dit M. Goblet, ce que l'Europe pensera des théories de droit et des procédés de fait du gouvernement italien; cependant nous ne regrettons pas que cette situation lui ait été soumise. Si la conduite que le gouvernement italien a suivie dans cette affaire devait aboutir à la suppression

pure et simple des capitulations et de nos droits antérieurs à Massouah, il ne nous resterait qu'à prendre acte de cette procédure nouvelle et du principe désormais établi que les capitulations disparaissent de plein droit, sans négociation et sans accord avec les puissances, dans les pays où s'établit une administration européenne. Nous en avons averti le cabinet de Rome, en nous réservant d'en tirer telles conséquences que nous dictera notre intérêt dans les territoires où nous sommes établis en vertu de titres réguliers.

On ignore encore quelle réponse feront les différentes puissances à cette circulaire si digne et si correcte; toutefois, à en croire des dépêches de Constantinople, le gouvernement ottoman aurait déjà complètement approuvé l'attitude du gouvernement français.

Le langage des journaux officieux italiens est toujours aussi agressif contre la France. Ils s'appliquent à mettre en relief les articles des journaux allemands dont la conclusion est que l'affaire de Massouah sera pour notre pays une nouvelle humiliation. Toutefois, la *Gazette Piémontaise*, feuille très importante, s'efforce d'établir, dans un article très remarqué, que l'intérêt de l'Italie est de vivre en bon accord avec la France et elle engage la presse italienne à modifier son langage, ajoutant que l'occupation de Zonzals, bien que nécessaire, aurait pu être annoncée dans un autre moment, parce que à l'heure actuelle on pouvait la considérer comme une provocation.

Suivant des renseignements très sérieux, la note de M. Goblet, relative à l'incident de

Massouah, aurait été bien accueillie en Europe. On pouvait craindre que certaines puissances, notamment l'Autriche et l'Angleterre, qui sont plus ou moins liées avec l'Italie, auraient pris ouvertement parti pour M. Crispi; il n'en a rien été, et le comte Kalnoky ainsi que lord Salisbury ont pleinement approuvé la modération de langage et la fermeté diplomatique qui caractérise la note de M. Goblet. Quant au gouvernement italien, s'il faut en croire la *Tribuna*, il répondrait aujourd'hui ou demain, et l'intention de M. Crispi serait que cette réponse fut définitive, c'est-à-dire qu'elle ne donnât pas motif à un échange ultérieur de notes.

Plusieurs dépêches de Rome signalent avec une certaine insistance le bruit d'une occupation probable de Tripoli par l'Italie; cette occupation aurait lieu après la visite de l'empereur Guillaume à Rome. Si l'on rapproche de ces bruits les articles récents des journaux officieux italiens sur les prétendus projets de la France contre Tripoli, on est fondé à croire que M. Crispi cherche par tous les moyens à faire sortir la France de l'attitude si calme, si digne qu'elle a toujours conservée devant les provocations du premier ministre du roi Humbert.

On avait beaucoup parlé, tout ces derniers temps, d'un voyage que l'empereur Guillaume devait faire en Alsace-Lorraine cet automne. A cette occasion, le jeune empereur aurait passé une grande revue des troupes d'ailleurs très renforcées, qui sont actuellement stationnées en Alsace-Lorraine. Cette revue aurait probablement coïncidé avec l'anniversaire de la bataille de Sedan. S'il faut en croire la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, ces nouvelles étaient com-

plètement controuvées et l'empereur Guillaume n'avait jamais eu l'intention de faire ce voyage.

## INFORMATIONS

### Elections sénatoriales des Ardennes

M. Neveux, député républicain (élu) 463 voix.  
Lamiable, conservateur, 203

### Explosion de Dynamite à Lens.

Une audacieuse tentative criminelle a été commise dans la nuit de jeudi à vendredi, à Lens (Nord). Un malfaiteur a tenté de faire sauter, à l'aide de cartouches de dynamite, la demeure du sieur Villet, porion du puits n<sup>o</sup> 8, du charbonnage de Lens. Les dégâts matériels sont forts importants. Toute la façade de la maison s'est écroulée et le mobilier a été détruit. Par un bonheur inouï, il n'y a pas eu de blessés. Villet, sa femme et ses enfants étaient couchés. Ils ont simplement été projetés hors de leur lit sans le moindre mal. La justice a ouvert une enquête.

### Graves incidents dans la Charente.

De graves incidents se sont produits, dimanche, à St-Jean-d'Angely (Charente), à l'occasion du passage du général Boulanger. La voiture du général arrivait sur la place de l'Eglise; la foule était considérable. Le général fut accueilli par des bravos, des acclamations d'une partie de la foule, tandis que l'autre huait et sifflait. Pendant ces manifestations contradictoires, une bagarre s'est produite entre les boulangistes et les anti-boulangistes. Des coups de canne ont été échangés. Un individu, nommé Perrin, professeur du collège, renversé par ses adversaires, a tiré cinq coups de revolver. Deux paysans ont été blessés. Un cheval de la voiture du général a été atteint d'une balle. M. Perrin a été arrêté puis relâché comme ayant

Et tendant les bras à la jeune fille, elle la serra contre son sein en l'embrassant à plusieurs reprises, retenant ses larmes à grand-peine, pour ne pas faire naître des soupçons dans l'esprit de Vanda.

— Nous nous connaissons maintenant, madame, dit la jeune fille en se dégageant doucement des liens qui l'enlaçaient, vous verrez que nous serons bientôt de bonnes amies; car, je l'espère, je vous reverrai bientôt?

Et faisant une gentille révérence, elle s'envola légère et gaie comme un oiseau.

La comtesse s'élança vers dona Luz qui défaillait et lui fit respirer des sels.

— Merci ! oh ! merci, madame, s'écria la mexicaine avec âme; comme elle est belle et comme elle semble vous aimer ! Maintenant, je puis mourir, j'ai vu ma fille et je sais qu'elle sera heureuse !

— Je vous le promets encore, madame; mais laissez-moi espérer que je vous reverrai souvent. Vous le voyez, Vanda vous aime déjà, son cœur vous a devinée, et, avec le temps, peut-être arriverons-nous...

— Non, interrompit la jeune femme avec tristesse, ne faisons pas de projets, l'avenir n'existe plus pour moi; je le sens là, ajouta-t-elle en portant la main sur son cœur, que je vais mourir ! Prenez ce portefeuille, que j'ai réussi à soustraire à cet homme. Il semble y attacher un grand prix. J'ignore ce qu'il contient, mais il le porte constamment sur lui; peut-être vous sera-t-il utile.

La comtesse prit le portefeuille et le cacha dans sa poitrine.

— Merci et adieu, madame; parlez quelquefois

106 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT  
**LES AVENTURES**  
**D'un Peau-Rouge**  
A PARIS  
TROISIÈME PARTIE  
**LES MORTS-VIVANTS**  
VIII

DE L'ÉTRANGE VISITE QUE REÇUT LA COMTESSE DE VALENELEURS ET COMMENT ELLE SE TERMINA.

— J'accepte votre dépôt, madame, pour le bonheur de votre fille; mais croyez bien que je serai toujours prête à vous la rendre, si vous me la demandez un jour.

Dona Luz hochait la tête avec tristesse.

— Je vous supplie, madame, de la garder près de vous; surtout il ne faut pas qu'elle connaisse son père, ni qu'elle sache jamais qu'elle est la fille d'un tel monstre.

— J'admire votre dévouement, madame, mais vous ?

— Moi, hélas ! que suis-je pour ma fille aujourd'hui ? Elle ne me connaît plus, elle me croit morte; mieux vaut pour elle qu'elle continue à le croire. Ma vie lui appartient, je lui en ai fait le sacrifice en venant ici, car, je vous l'ai dit, cet

homme me soupçonne. Je suis épiée; s'il découvre que je suis entrée chez vous, cette fois il me tuera, j'en ai la conviction...

— Nous sommes à Paris, madame; on n'y assassine pas comme dans les savanes.

— Le Mayor brise tout ce qui lui fait obstacle, madame; mais vous me le jurez, quoiqu'il arrive, vous n'abandonnez jamais ma fille ! s'écria-t-elle en joignant les mains avec prière.

— Je vous le jure, madame, notre Vanda a deux mères à présent.

— Oui, répondit-elle avec amertume, deux mères qui la chérissent, mais dont, hélas ! l'une, probablement, n'existera plus demain.

— Chassez ces sinistres pensées, madame. Et elle ajouta doucement :

— Voulez-vous la voir ?

— Oh ! madame ! ce serait pour moi une grande consolation et un ineffable bonheur.

— Attendez, reprit la comtesse avec un charmant sourire.

Elle sonna; un valet de pied parut.

— Que l'on prévienne mademoiselle que je désira lui parler et que je l'attends dans ce salon. Allez, dit la comtesse.

Le valet de pied salua et sortit.

— Placez-vous derrière cet écran chinois, dit la comtesse, afin qu'en entrant, Vanda ne vous voie pas tout d'abord.

Dona Luz obéit, pâle, anxieuse et tremblante; elle maîtrisait à grand-peine l'émotion qui lui brisait le cœur, à la seule pensée qu'elle allait voir sa fille.

Vanda entra presque en courant dans le salon et alla se pendre au cou de la comtesse, en lui

été en état de légitime défense.

Les journaux boulangistes prétendent que Perrin visait le général Boulanger et que l'arme a été détournée par un boulangiste.

M. Perrin contredit cette assertion.

Il affirme, et plusieurs témoins confirment sa déclaration, qu'il a tiré sur des boulangistes, qui l'avaient frappé et renversé.

A la suite de cette bagarre, de nombreuses arrestations ont été opérées.

Une quinzaine de personnes ont été maintenues en prison.

Le général est reparti à 7 h. du soir pour Paris.

Les mêmes manifestations se sont reproduites, à la gare, au moment du départ.

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

**Nos ateliers** étant fermés le jour de l'Assomption, le *Journal du Lot* ne paraîtra pas jeudi.

**Université.** — M. Houdot, censeur des études au Lycée de Poitiers, est nommé, par arrêté du 2 août, aux mêmes fonctions au Lycée de Toulouse.

M. Houdot est un ancien censeur du Lycée de Cahors. Il a laissé ici les meilleurs souvenirs, nous le félicitons de cet avancement mérité.

**Ouverture de la chasse.** — C'est le dimanche 19 août, que la chasse s'ouvrira dans le département du Lot.

### Ecoles primaires supérieures

Le ministre de l'instruction publique vient d'adresser aux préfets une circulaire pour appeler leur attention sur les services qu'a rendus l'institution en vertu de laquelle on envoie à l'étranger, pour s'y perfectionner dans l'étude des langues vivantes, des jeunes gens sortant des écoles primaires supérieures; mais comme les ressources de l'Etat ne sont pas très considérables, le ministre estime que l'exemple qu'il donne doit être suivi par les conseils généraux ou les municipalités. M. Lockroy demande aux préfets de signaler au conseil général de leurs départements, dans leur prochaine réunion, l'intérêt qu'il y aurait à multiplier et à généraliser ces efforts.

**Manufactures de l'Etat.** — MM. Pradalès et Renoux, vérificateurs de 2<sup>e</sup> classe, de la division de Cahors, viennent d'être élevés sur place à la 1<sup>re</sup> classe de leur emploi.

M. Bonnet, vérificateur de 4<sup>e</sup> classe, est nommé de 3<sup>e</sup> classe.

### Contributions indirectes

M. Bachaud, sous-directeur de direction à Cahors, est nommé commis à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

### Ecole normale d'institutrices

— Sont admises à l'école normale de Cahors : Mlles Marie-Louise B'adou, Jeanne-Berthe Bonifacy, Marie-Hélène Brouel, Sidonie Calméjane, Angéline Fraud, Marie-Clémentine Gary, Zoé Leymarie, Jeanne-Françoise Logot, Marie

à Vanda de sa malheureuse mère, qui jamais plus ne la reverra... Adieu encore, soyez heureuse, le Tout-Puissant vous protégera!

— Et vous de même, je l'espère, madame, quoi que vous en disiez, j'espère vous revoir et je ne veux pas vous dire adieu, ce mot si triste de la séparation éternelle, mais au revoir, le salut de la joie et de l'espérance, répondit la comtesse avec émotion.

Les deux femmes tombèrent dans les bras l'une de l'autre et se tinrent un instant embrassées.

Puis, après un dernier et navrant adieu, dona Luz baissa son voile et quitta le salon.

La comtesse la suivit du regard de l'une des fenêtres du salon qu'elle avait ouverte.

Elle vit la mexicaine traverser la cour, sortir et monter dans une voiture de remise qui stationnait devant le guichet.

Dès que la jeune femme fut montée, la portière fut brusquement fermée de l'intérieur et le cheval partit à fond de train.

Au même instant, un horrible cri d'agonie traversa l'espace.

Tous les domestiques de l'hôtel s'étaient élancés effarés au dehors.

— Mon Dieu! s'écria la comtesse avec angoisse, la pauvre femme aurait-elle dit 'vrai? Oh! ce serait trop horrible!

Et elle s'affaissa à moitié évanouie sur un fauteuil qui, heureusement, se trouva par hasard derrière elle.

Montserrat, Marie Portail, Françoise-Marie Rocanères, Anna Salon.

Liste supplémentaire: Mlles Marie-Clotilde Estival, Marie-Virginie Bourseul, Pélagie Souyrès.

— Par arrêté en date du 2 courant, M. Buffard, commis auxiliaire des postes et télégraphes à Confolens (Charente), est appelé sur sa demande au bureau de Gourdon, en remplacement de M. Mazet, décédé.

Mlle Trancou, de Payrignac, est attachée, comme aide, au même bureau.

— Les fusils Lebel, destinés au 7<sup>e</sup> de ligne sont arrivés mercredi dernier à Cahors.

**Les soutiens de famille.** — Les Conseils de révision se réuniront, dans tous les départements, du 20 au 30 août courant, pour statuer sur la situation des jeunes gens qui peuvent être dispensés à titre provisoire du service actif, comme indispensables soutiens de famille.

Aux termes de l'article 22 de la loi, ces dispenses ne peuvent être accordées dans chaque département, que jusqu'à concurrence de 40/0 du nombre des jeunes gens reconnus propres au service armé et compris dans la première partie de la liste du recrutement.

Dans la même séance, les conseils de révision examineront les demandes de sursis d'appel formées par les jeunes gens de la classe 1887 et et les ajournés des classes 1885 et 1886.

A propos de ces dispenses, le ministre de la guerre rappelle que c'est à tort qu'un certain nombre de jeunes gens s'imaginent être dégagés complètement de toute obligation de servir dans l'armée active, parce qu'ils ont bénéficié d'une mesure bienveillante.

Les maires doivent surveiller d'une façon très sérieuse la situation des jeunes gens maintenus à ce titre dans leurs foyers et en rendre compte chaque année au conseil de révision.

Du reste, cette dispense n'étant que provisoire, ceux d'entre eux qui ne rempliraient pas effectivement leurs devoirs de soutiens de famille doivent être rayés de la liste et signalés immédiatement aux commandants des bureaux de recrutement pour être réintégrés sous les drapeaux et y accomplir le temps de service imposé par la loi.

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DE L'ASSOMPTION

15 Août 1888. — A l'occasion de la fête de l'Assomption, les billets aller et retour réduits de 25 0/0 qui seront délivrés à toutes les gares du réseau d'Orléans, aux conditions du tarif spécial A n° 9, du Samedi 11 Août au Mercredi 15 Août, seront valables jusqu'aux derniers trains du Jeudi 16 Août.

Les billets de ou pour Paris conserveront leur durée de validité lorsqu'elle expirera après le 16 Août.

### Courses de chevaux et foire à Périgueux, les 2, 3 4 et 5 septembre 1888.

A cette occasion, la Compagnie d'Orléans, rendra valables, jusqu'au 5 septembre inclus,

les coupons retour des Billets aller et retour qui auront été délivrés pour Périgueux les 1<sup>er</sup>, 2, 3 et 4 dudit mois, aux conditions de son tarif spécial A n° 9.

**Une invention.** — On vient de trouver un nouveau procédé pour opérer, en cas de tempête, le filage de l'huile à une certaine distance du bâtiment.

Des fusées, contenant un cylindre rempli d'huile, peuvent être lancées au loin et éclatent avec la plus grande précision à l'endroit même que l'on a choisi. On peut ainsi établir, dans un rayon de 4 à 500 mètres, une nappe d'huile circulaire qui forme un espace où le navire se trouve à l'abri de l'agitation de la mer.

**Bibliothèques des gares.** — Les gérants des bibliothèques des gares, où il n'existe ni débit, ni sous-débit de tabac, devront désormais tenir des timbres-postes, des cartes postales, etc., à la disposition des voyageurs, aux heures de passage des trains pendant lesquelles les bibliothèques sont ouvertes.

En outre, indépendamment des boîtes installées à l'extérieur des gares, de petites boîtes mobiles seront placées, à titre d'essai, à l'intérieur d'un certain nombre de gares où s'arrêtent des trains express dans lesquels ne se trouve aucun agent des postes.

**Tarifs des chemins de fer.** — Le ministre des travaux publics vient d'approuver les propositions suivantes présentées par la Compagnie du Midi, et ayant pour objet l'addition dans le tarif spécial d'exportation P, n° 39 d'un article fixant le prix de 0 fr. 12 par tonne et par kilomètre pour le transport des futailles vides à une station quelconque du réseau du Midi à Iron.

Par la même Compagnie et tendant à l'addition dans le tarif spécial P, n° 25, du prix de 16 fr. 25 par tonne pour le transport des foutes brutes par wagon chargé au moins de 7,000 kilos de Prades à Bordeaux transit.

Par la Compagnie d'Orléans, et ayant pour objet d'inscrire la section de Bergerac à Marmande au nombre de celles qui bénéficient de 0,03 c. par tonne et par kilomètre, sans que la taxe puisse être inférieure à 1 fr. 75 par tonne pour le transport des boues et vases de provenance de Bordeaux par chargement au moins de 5,000 kilos par wagon.

Par la même Compagnie, ayant pour objet d'appliquer aux balais de Bordeaux de boulean, broyère, cameline, jonc et paille, le tarif général sans majoration pour l'expédition de 200 kil. minimum ou payant pour ce poids.

— Vendredi on a écroué à la prison de notre ville le sieur C... cultivateur à Mayrinbac-Lentour, canton de Gramat, sous l'inculpation de nombreux attentats à la pudeur consommés ou tentés avec violence sur la personne d'une jeune fille âgée de 12 ans, qui était à son service comme domestique.

**Incendies.** — Le 27 du mois dernier, un incendie accidentel a détruit une maison appartenant au sieur Vitrac (Claude), maréchal-ferrant à Souillac. Les pertes, évaluées à 3,700 fr. environ, sont couvertes par une assurance à la *Confiance*.

Le jeune homme s'en allait donc ainsi, rêvant sur son cheval, dansant et cabriolant, lorsqu'aux environs de l'avenue de Wagram, il fut réveillé en sursaut par les roulements de plus en plus forts d'une voiture de remise lancée à fond de train et poursuivie par une foule haletante, criant, ou plutôt hurlant à pleins poumons :

— Arrêtez! arrêtez! à l'assassin! au meurtre! arrêtez!

Il se redressa sur sa selle, rassembla les rênes d'une main ferme, et, calculant bien la distance, il lança vigoureusement son cheval, lui fit traverser la chaussée et passa comme la foudre, presque à toucher les naseaux du cheval de remise.

L'animal, épouvanté par cette vision rapide, se jeta de côté, se rua, se cabra et, finalement, tomba sur un des bancards de la voiture qu'il mit en pièces.

Le cocher fut lancé, ou plus probablement il se langa lui-même du haut de son siège.

Car à peine eut-il touché terre, que, rebondissant comme une balle élastique, il se mit à courir avec une rapidité telle, qu'après avoir fait plusieurs crochets, bien que plusieurs personnes se fussent précipitées à sa poursuite, il disparut et réussit à s'échapper, sans qu'il fut possible de découvrir où il était passé.

Ainsi que cela arrive toujours en pareille cir-

— Un autre incendie éclatant le 2 août à Carennac, a détruit un magasin, avec tout ce qu'il renfermait, appartenant au nommé Varnet (Germain), occasionnant une perte d'environ 4000 fr. Rien n'était assuré.

— Le 5 courant, deux meules de blé et une meule de paille, estimées 1000 fr. environ et appartenant au sieur Costes (Bernard), métayer à St-Michel-de-Bannières, ont été incendiées. Il n'y avait pas d'assurances.

**Ponts et chaussées.** — Par arrêté du 30 juillet 1888, les commis des ponts et chaussées de troisième classe dont les noms suivent ont été élevés à la deuxième classe de leur grade, à partir de 1<sup>er</sup> juillet, savoir :

MM. Constans, navigation du Lot; Arnaud, Dethil, chef de f. du département du Lot.

**Le mois d'août.** — Il a plu en mai, il a plu en juin, il a plu en juillet, pleuvra-t-il en août? Pourquoi pas? puisque l'habitude semble en être prise et que le ciel pleure, sur nos parapluies depuis le commencement de la belle saison.

Voici, dans tous les cas, les dictons pour le mois d'août :

En août, quiconque dormira  
Au soleil s'en repentira.

Nous ne croyons pas, si le temps continue, que ce repentir-là sera possible.

Quand il pleut en août,  
Il pleut miel et bon moult.

Il pleuvra, soyez-en sûrs. Et maintenant, après les généralités, passons aux dates :

Pour être bien portant, il faut que l'on se saigne,  
Quand le calendrier célèbre Saint-Etienne.

Vous voilà avertis, si vous voulez bien vous porter.

Le chaud à la Saint-Laurent,  
Le froid à la Saint-Vincent,  
S'il est grand fort peu se sent  
Et la saison bonne nous rend.

Un peu obscur.

Votre fille sera la plus belle du monde  
Si naquit par bonheur à Sainte-Ragonde.

En revanche que vos fils ne naissent pas à la Saint-Roch, car :

Le gars qui viendrait à la Saint-Roch,  
Serait aussi dur qu'un grand roc.

Si le temps est clair et serein le 15 août,  
C'est de bonne augure pour les vignes. Enfin :

Ne vous faites jamais un très sincère ami  
De celui que verrez à Saint-Barthélémy.

## AGRICULTURE

### La température et les récoltes.

— Nous avons dit que la récolte du vin nous paraissait absolument compromise. Cette assertion basée sur les observations qui nous viennent de divers côtés est exacte, quoi qu'il y ait des exceptions. Ces vignobles privilégiés sont ceux où le traitement par la bouillie bordelaise a été fait de très bonne heure, car il ne faut pas l'oublier, ce traitement est bien plus que curatif. Dans ces vignes ainsi traitées dès la première

constance, en un instant la foule était devenue énorme; la circulation se trouva interrompue.

Pendant, c'était vainement que l'on cherchait autour de soi et qu'on appelait à grands cris les agents de l'autorité, on ne voyait poindre à l'horizon aucun sergent de ville.

A ce propos, je me permettrai d'ouvrir une courte parenthèse.

J'ai bien couru le monde, j'ai visité bien des pays civilisés, sans compter ceux qui ne le sont pas et qui, à mon avis du moins, ne sont pas les plus mauvais, quoi qu'on en puisse dire; eh bien, partout, au nord, au sud, à l'est et à l'ouest, j'ai constaté avec surprise la ressemblance identique qui existe dans tous ces pays, et les trop fameux carabiniers des brigands de maître Offenbach qui, par un singulier hasard, arrivent toujours trop tard.

Donc la foule était nombreuse, mais les sergents de ville faisaient défaut.

On ne les attendit pas, on se rua sur la voiture. Les premiers qui arrivèrent reculèrent en poussant un cri d'horreur.

La voiture était à deux places; sur la banquette, ils avaient aperçu, affaissée, immobile et baignant dans son sang, une femme, belle et jeune encore, et très élégamment vêtue.

Son corsage, brutalement déchiré, laissait voir, au côté gauche de la poitrine, au dessous du sein, une large plaie béante, de laquelle s'échappaient encore quelques gouttes de sang.

Le coup avait été porté du haut en bas; il avait traversé le cœur.

GUSTAVE AIMARD. (A suivre).

### IX

COMMENT LE COMTE ARMAND DE VALENFLEURS SE TROUVA MÊLÉ, A L'IMPROVISTE, A DES ÉVÈNEMENTS FORT GRAVES.

Le comte Armand de Valenfeurs, suivant à la lettre le conseil tout amical que lui avait donné sa mère, avait fait une longue promenade de plus de deux heures à travers les allées les plus solitaires du bois de Boulogne, qu'il avait suivies dans tous les sens et à toutes les allures de son cheval.

Ce cheval était un magnifique étalon, pur sang arabe, admirablement dressé, jeune et plein de feu.

Il connaissait parfaitement son chemin et ne s'en écarta pas une seule fois.

Mais, pour se divertir, il se mit à exécuter une série de courbettes des plus fantaisistes, qui faisaient retourner les passants qui se pâmaient d'aise.

Ils admiraient surtout l'élégance, la grâce, la désinvolture et l'insouciance du cavalier, qui semblait rivé à la selle et ne se préoccupait en aucune façon des espérances de sa monture.

Quelques-uns de ces dignes badauds allaient même jusqu'à se dire de l'un à l'autre, tout bas et d'un air entendu, que ce cavalier était un des plus fameux écuyers du cirque Dajean, et qu'il répétait une partie des exercices qu'il devait exécuter à la représentation du soir.

Mais Armand ne se souciait guère de ce que l'on disait autour de lui; il n'entendait et ne voyait rien; il voyageait en plein pays du Tendre; toutes ses pensées étaient absorbées par son amour.

heure, la feuille s'est assez bien conservée et le raisin mûrira.

Cependant il est des vignobles où, malgré un traitement général et identique, partout il y a des taches énormes à côté d'ilôts absolument indemnes.

Quant aux rayons dits *cances*, ceux qui ne sont pas abrités du soleil par des bordures d'arbres, sont très atteints et la feuille est absolument rôtie. Les raisins noircissent et se dessèchent.

En somme, l'aspect des vignobles est lamentable.

Quant au blé, il nous revient, d'après des renseignements certains, que dans les plaines une grande partie de la récolte a été compromise et même détruite par les bronillards. D'autre part, les gerbières ont été faites sur certains points par des temps pluvieux et elles chauffent. Dans les coteaux cependant on a moins à se plaindre; il y a bien eu une légère diminution dans le nombre des gerbes, mais leur rendement est supérieur aux années précédentes. On assure que la moyenne est de deux mesures ou demi hectolitre par pile de dix gerbes. Ce calcul est, d'ailleurs, très approximatif et peut varier beaucoup.

La récolte en blé dans notre département peut donc être considérée au moins comme très médiocre.

\* \*

**Pluies et récoltes.** — L'été pluvieux et humide que nous avons traversé soulève l'examen d'un grave problème économique. Dans quelle mesure l'agriculture, déjà très éprouvée, sera-t-elle atteinte par cette saison fâcheuse, qui dépasse les prévisions les plus pessimistes.

Un rédacteur du XIX<sup>e</sup> Siècle est allé demander à M. Risler, directeur de l'Institut agronomique et président de la Société d'agriculture de France, son opinion sur la matière. Le président de la Société d'agriculture de France lui a communiqué les appréciations qui suivent :

— Vous me demandez, nous dit-il, ce que je pense de la situation agricole créée par cette pluie persistante. Hélas ! cette situation me paraît bien compromise, et je ne vous dissimulerai par mes inquiétudes.

Les correspondances qui me parviennent depuis un mois expriment les craintes les plus vives.

Jamais une année ne s'était présentée dans des conditions aussi défavorables. C'est un bouleversement général.

Ainsi, pour les fourrages, par exemple, la nature s'est montrée vraiment peu clémente. Au début lorsque l'humidité s'imposait, les prairies ont subi une sécheresse prématurée. Aujourd'hui, le phénomène contraire se découvre au grand détriment de cette culture. La récolte des fourrages est donc absolument compromise.

Actuellement, le prix du bétail s'élève, parce que les cultivateurs font consommer sur place. Mais comme le soleil fait défaut et que les fourrages ont besoin de soleil pour être conservés, l'approvisionnement manquera avant peu : les paysans abattront leurs bêtes, ne pouvant plus les nourrir, et la viande sera à bas prix.

Quant aux céréales, cela va mal, très mal. Le grain ne mûrit pas. Les boulangers achèteront leurs farines à des taux particulièrement élevés. Il en résultera pour le public une hausse certaine sur le prix du pain.

Nos agriculteurs auront, pour ce qui les concerne, à soutenir une concurrence terrible des blés de Russie et de Hongrie.

Les blés d'Amérique ne sont pas à craindre cette année, car le Nouveau-Monde a éprouvé comme la vieille Europe les mêmes vicissitudes agricoles.

Les betteraves au contraire, ont bénéficié de cet état pluvieux. La récolte sera bonne. Malheureusement, on constate maintenant la présence d'un insecte, le *symphe*, dans les champs de betteraves. Cet insecte, très nuisible, exerce ses ravages lentement, mais sérieusement.

Les fruits des vergers jaussent, ont une qualité inférieure et ne se conservent pas. Les pommes de terre ne rencontrent pas un développement favorable. L'humidité leur convient sans doute, mais l'excès a des conséquences particulièrement fâcheuses. Les pommes de terre pourrissent, sans arriver à maturité.

Le raisin ne m'inspire qu'une confiance limitée.

Rien n'est perdu pour la vigne ; mais j'ai des appréhensions que les faits confirmeront, malheureusement. Les plants sont déjà atteints par la maladie, et le vin aura, je le crois, une qualité médiocre.

En résumé, cette saison s'achève dans des conditions déplorables. Les récoltes sont évaluées chaque année à trois ou quatre milliards. L'agriculture est assurée dès à présent d'une perte

sèche d'un demi milliard pour la production de 1888.

— Mais si la pluie continuait un mois encore ?

— La crise attendrait des limites sur lesquelles ma pensée n'ose s'arrêter. Ce serait la disette et la misère, incontestablement.

**Marché-foire.** — La foire du 11 août a été peu importante sous tous les rapports.

Bœufs amenés, 100 paires, livrés au prix des foires précédentes.

Moutons et brebis, 400.

Agneaux, 200. Les gros ont été livrés au prix de 0 fr. 50 à 0 fr. 60 le kil. poids vif.

Le cours des agneaux était un peu de hausse; ils étaient très recherchés.

Blé en vente : 90 hect., au prix de 19 fr. 50 l'hect.

Maïs ; 50 hectol., vendu 13 fr. 40 l'hect.

Volailles grasses et poulets vendus de 2 à 2 fr. 50 le kil.

Les œufs, 0 fr. 60 la douzaine.

La place du marché était bien approvisionnée en denrées de toute sorte.

LES FÊTES URBAINES

La fête votive du Port-Bullier a ouvert, dimanche, la série des fêtes urbaines qu'il est de tradition de célébrer dans les divers quartiers de notre ville.

L'origine de ces réjouissances, dans lesquelles la population se livre, *coram populo* comme disent les latins qui parlent latin, à moins que ce ne soit le contraire, l'origine, dis-je, se perd dans la nuit des temps — une nuit bien noire, allez ! — Seulement elles ont beaucoup perdu de leur éclat, surtout pendant ces derniers temps où cette vieille gaieté gauloise, exubérante et franche, semble avoir diminué, avec le divin jus de nos coteaux qui la causait.

On essaie bien encore, plutôt par la force de l'habitude que par l'habitude de la force, de sacrifier à cette tradition; mais l'enthousiasme s'est sensiblement refroidi. Comme c'était le populaire qui en faisait tous les frais et qu'un lourd manteau de misère — le manteau troué de la dictature de ceux qui vivent du produit de la terre — pèse sur lui en ce moment, on s'explique le peu d'empressement que les frairies provoquent aujourd'hui et la modération regrettable de cet enthousiasme dont je viens de parler.

Dans les temps de prospérité, que nous avons connus et qui reviendront, il faut bien l'espérer, ces fêtes occasionnaient dans les campagnes surtout, de grandes réunions auxquelles prenaient part, les ascendants, les descendants, les collatéraux et parents même éloignés. — je parle aussi bien au point de vue de la distance qu'à celui de la parenté — de l'amphytrion.

Celui qui recevait, transformait sa maison en minuscule Babylone où l'on festoyait de balthazars que façon, avec cette différence que rarement les festins dégénéraient en orgie, — comme chez l'orgueilleux adversaire de Cyrus. — Tout était permis, au point de vue de la table, et les enfants eux-mêmes pouvaient avec la permission des parents s'en fourrer jusque-là, car dans ces époques d'abondance on estimait, avec plus ou moins de raison et sans se préoccuper si Corneille l'avait dit ou à peu près :

Qu'ainsi jeune qu'on soit chez les âmes bien nées  
L'aveuler n'attend pas le nombre des années.

Je me garderais de souhaiter que la vogue de ces fêtes se perdît, n'étant pas du tout l'ennemi de la gaieté publique ni des foules qui la provoquent. Je félicite au contraire chaleureusement ceux qui, en dépit de la situation fâcheuse dans laquelle nous place, la maladie de nos vignes, persistent à ne pas interrompre la chaîne des traditions. J'estime que ce n'est pas un mince mérite qu'à la jeunesse, de se livrer, pour le maintien de cette tradition, au plaisir rafraîchissant (?) par trente degrés à l'ombre, des quadrilles échevelés, au son d'un orchestre plus souvent étique qu'épique et dans un nuage de poussière qui est le seul encens qu'offrent à Teipsichore, ses intrépides et fervents adorateurs.

Au Port-Bullier c'était assez coquet, et la jeunesse du quartier avait bien fait les choses. Avec un arc de triomphe au sommet duquel les couleurs nationales flottaient fièrement et se mêlaient agréablement avec la verdure répandue à profusion à travers la charpente au point de la couvrir littéralement, l'orchestre très entraînant était bien installé. Il ne rappelait en rien ces orchestres juchés sur deux planches posées sur deux fûts levés, comme cela se fait dans les bourgades reculées ou l'architecture ne compte que des amateurs bien inexpérimentés.

La route de Larroque qui offre aux promeneurs un long parcours, de bonne heure ombragé, et le Lot, sillonné de bateaux d'amateurs, qui roule majestueusement des flots profonds et bleus quand ils ne sont pas gris, font de la fête du Port-Bullier le rendez-vous des curieux et des flâneurs, de tous les âges et de tous les sexes.

Tout cela m'avait même mis un peu d'argent vif dans les mollets et je me serais emballé si je ne m'étais rappelé à temps que j'avais dépassé l'âge où Joseph fut vendu par ses frères.

Il est vrai que si j'avais succombé à la tentation j'aurais donné pour excuses qu'à mon âge François 1<sup>er</sup> n'était pas mort et qu'il courait encore les nocturnes intrigues.

LUDOVICUS

Avis aux canotiers

Fête de la St-Roch

LES DIMANCHE ET LUNDI 19 ET 20 AOUT

Le bon accueil qu'ont reçu les membres de la commission dans les diverses maisons où ils sont passés jusqu'ici, les a décidés, pour donner plus d'éclat à la fête à ajouter à la course de vélocipèdes, une fête vénitienne qui aura lieu le dimanche au soir, entre le barrage de Coty et le pont St-Georges.

Les membres de la commission prient MM. les canotiers qui voudraient bien prêter leur gracieux concours à cette fête de pavoiser et d'illuminer de leur mieux leurs embarcations.

Dans la course de vélocipèdes qui aura lieu dimanche au soir et dont l'heure sera fixée dans le programme général de la fête communiqué aux journaux de samedi prochain, il sera couru cinq prix.

PROGRAMME :

1<sup>er</sup> Course. — (bicycles) 1<sup>er</sup> prix un objet d'art.

2<sup>e</sup> Course. — (Vélocipèdes en bois) prix unique, un vélocipède en fer.

3<sup>e</sup> Course. — (Handicap) ouverte à tous les coureurs prix unique, une caisse londrés.

4<sup>e</sup> Course. — (tricycles) pour enfants, une boîte bonbons.

Avis. — Prière à MM. les vélocipédistes de vouloir bien se faire inscrire avant vendredi matin, Place Henri IV numéro 1.

La Commission

FAITS DIVERS

**Hypnotisme.** — L'Académie de médecine a tenu une séance des plus intéressantes : On se rappelle les expériences de suggestion faites, il y a quelques mois, par le docteur Luys. Il présentait à un sujet endormi magnétiquement une substance quelconque, et obtenait immédiatement, sur ce sujet, les effets inhérents à cette substance. Ainsi, la présentation de la morphine provoquait la somnolence, l'ipéca amenait des nausées, etc... La communication faite à l'Académie de médecine à propos de ces expériences amena la nomination d'une commission dont M. Dojardin-Baumetz, l'éminent directeur du service de santé au ministère de la guerre, fut nommé rapporteur. Cette commission fit de nombreuses expériences et, finalement, déclara que ni l'intérêt public ni la médecine légale n'avaient à tenir compte des effets produits.

Sur la demande du docteur Luys, ce rapport a été discuté jeudi.

Le docteur Dojardin-Baumetz a rappelé d'abord que la commission avait pris toutes ses précautions possibles pour se mettre en garde contre les simulations des sujets des histériques dont on peut se défier. Les tubes ont été présentés de telle façon que personne ne pouvait savoir ce qu'ils contenaient. Des chiffres seuls étaient marqués sur les tubes.

Au contraire, ainsi que le constate le docteur Brouardes, M. Luys endormait le sujet et expliquait — devant le sujet — ce qu'il allait se passer ; la commission n'a pas voulu de ce système d'explications entendues par tout le monde, aussi bien par le sujet que par les autres. A partir de ce moment, les résultats n'ont pas été les mêmes : chaque fois qu'on présentait un tube, le sujet avait l'air de répondre au hasard, tantôt bien, tantôt mal. Les faits annoncés par M. Luys sont tellement graves que la commission à cru devoir dire qu'ils n'étaient pas suffisamment démontrés. Cette opinion est partagée par l'Académie.

**La Tuberculose.** — Voici, d'après le *Parti National*, l'ensemble des faits mis en lumière par les travaux du congrès :

La tuberculose, qui compte à Paris pour un quart environ dans le chiffre total de la mortalité, consiste dans le développement, au sein des tissus, de cellules anormales, morbides, que provoque un micro-organisme spécial ; le bacille de Koch. La tuberculose s'établit dans les os, dans les membranes séreuses (méninges et péritoine), dans les ganglions lymphatiques, dans les parenchymes de l'intestin, de la rate et du foie. La tuberculose est contagieuse dans des conditions déterminées. Elle est héréditaire dans une proportion considérable.

Le bacille des tubercules, follicules ou granulations, quand il est isolé, cultivé, inoculé, peut produire la tuberculose dans un organisme sain. La matière tuberculeuse recueillie sur les sujets malades, inoculée à différentes espèces animales provoque des accidents variés : tantôt une intoxication rapidement meurtrière, tantôt une tu-

berculisation lente, tantôt une tuberculisation passagère.

La muqueuse des voies digestives se laisse pénétrer sans effraction par le bacille. Alors, on voit sous l'épithélium se former des follicules et des granulations tuberculeuses, et l'infection gagner les ganglions voisins, puis envahir l'économie tout entière.

Le bacille virulent n'existe que peu de temps dans le sang, que rarement dans le muscle; mais il persiste dans le lait des animaux tuberculeux, où il n'est détruit que par l'ébullition. L'hygiène exige qu'on écarte de la consommation la viande et surtout les viscères des animaux malades, et qu'on n'ingère que le lait bouilli. Il convient d'isoler les tuberculeux, d'éviter les unions entre personnes tuberculeuses.

Le traitement de la phthise tuberculeuse consiste 1<sup>o</sup> : dans la vie au grand air en des conditions rationnelles; 2<sup>o</sup> dans l'usage des antiseptiques; 3<sup>o</sup> dans l'inhalation des vapeurs de l'eucalypto, du phénol, de l'essence de térébenthine, de l'iodoforme, de l'acide fluorhydrique; 4<sup>o</sup> dans l'ingestion de toniques minéralisateurs, phosphate et carbonate de chaux, etc.

Espérons que les malades gagneront quelque chose à la mise au jour desdits travaux.

Depuis 10 ans

Estivaux, par Perpezac-le-Noir (Corrèze), le 22 mai 1887. — Je souffrais depuis dix ans de douleurs gastralgiques; je ne dois ma guérison qu'aux Pilules Suisses (1 fr. 50 la boîte) de M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris. Désassis, instituteur. (Sig. lég.)

ETUDE

de M<sup>e</sup> Jules BILLIÈRES, licencié en droit avoué à Cahors, Rue Ste-Claire, n<sup>o</sup> 52, près le Palais de Justice.

EXTRAIT

D'UN

Jugement de séparation de biens

Par jugement du Tribunal civil de Cahors, rendu le treize août mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistré, la dame Adrienne-Elisabeth, Brouel sans profession, épouse du sieur Jean-Louis, Delfour, ancien tonnelier, aujourd'hui propriétaire, avec lequel elle est domiciliée à Castelfrac.

Ayant M<sup>e</sup> Jules Billières, pour avoué constitué.

A été déclarée séparée, quant aux biens, d'avec ledit Jean-Louis Delfour, son mari.

Pour extrait certifié sincère et conforme par l'avoué poursuivant soussigné.

Cahors, le quatre août mil huit cent quatre-vingt-huit.

L'avoué poursuivant,

Signé : J. BILLIÈRES.

La 142<sup>e</sup> livraison de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE vient de paraître chez les éditeurs H. Lamirault et Co, 61, rue de Rennes, à Paris (prix : 4 francs). Rien de plus intéressant que l'industrie de la « Bière ». Son historique, les nombreuses opérations que nécessite la préparation de la « Bière » : maltage, brassage, houblonnage, fermentation, clarification, conservation; la description des ingénieux appareils exigés par ces opérations, la recherche des falsifications malheureusement si fréquentes de ce produit, tout cela constitue la matière du beau travail que M. Ch. Girard, l'éminent directeur du Laboratoire municipal de Paris, vient de publier dans la 142<sup>e</sup> livraison de la « Grande Encyclopédie ». Les nombreuses illustrations insérées dans cet article sont d'une beauté et d'une exactitude qu'on remarquera.

BOURSE. — Cours du 13 août 1888.

3 0/0.....	83 87
3 0/0 amortissable (nouveau).....	86 50
4 1/2 0/0 1883.....	105 60
Actions Orléans.....	1,340 00
Actions Lyon.....	1,275 00
Action Panama.....	275 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	402 50
Obligations Lombardes.....	302 00
Obligations Saragosse.....	358 00

**3000 A GAGNER**  
 Avant le 15 Septembre  
 en opérant sur FONDS D'ÉTAT  
 Ecrire à L'UNION, PARIS  
 27, Rue Saint-Honoré, 270

**LE VIN AROUD** au QUINA, au FER & à la VIANDE  
 est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie.  
 Chez FERRÉ, pharmacien, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph<sup>ies</sup>.

# Établissement Hydrothérapique

CHEZ M<sup>ME</sup> SABATIÉ

CAHORS, 6 — Allées Fénélon, 6 — CAHORS

Bains de toute nature — Hydrothérapie complète chaude et froide. — Etuves. — Chambres pour malades.

Par la sécurité de son installation et sa tenue irréprochable, cet Etablissement entièrement refait à neuf, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses du confort et du bien-être.

Toutes les Baignoires sont émaillées.

**TARIF :**

Douches de toute sorte, à piston, en jet, en pluie, ascendantes, etc., avec friction, ou massage, ensemble.....	1 fr.	Bain simple.....	0 fr. 75
Etuves, avec soins particuliers.....	2 fr. 50	Bains médicamenteux.....	1 fr. 50
Bains de vapeur, Sudation, Fumigation, etc.....	2 fr.	Bains sulfureux alcalins, de mer artificiels.....	1 fr. 50
		Barèges, Vichy, de Pennès, etc.	1 fr. 50

On donne des abonnements à prix réduits pour les douches.

## GRAND ENTREPOT

D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

# A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRANSAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G<sup>de</sup> grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

## BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7, 50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

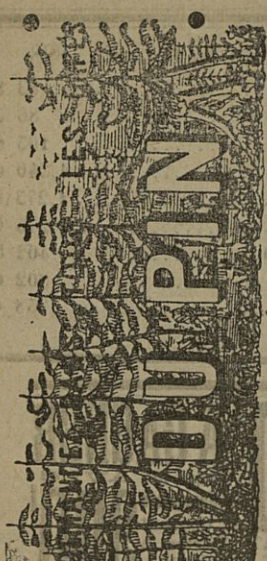
EXPOSITION



CAHORS 1881

# B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.



**LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES**  
Ayant obtenu la Grande  
**MÉDAILLE D'OR**  
à l'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

**FOURGEAUD & LACOSTE**  
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants  
de **PÉRIQUEUX**

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer  
l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS  
dont les Bourgeois de Saign font essentiellement  
la base.  
Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la  
GRANDE CHARTREUSE.

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.  
ne reviendra qu'à 48 fr. 75  
AVEC 425 CARTES COLORIÉES

La 1<sup>re</sup> liv. à 10 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les Libraires  
d'un spécimen gratis à FAVARD, éditeur, 79, Bd St-Michel, Paris, ou adressez, 75 cent. timb. pour recevoir la 1<sup>re</sup> liv.



## AVIS

Par jugement en date du premier août mil huit cent quatre-vingt-huit, le Tribunal de première instance de Saint-Yrieix, jugeant en matière de commerce, a fait remonter au vingt-six août mil huit cent quatre-vingt-sept, époque de la cessation des paiements, l'ouverture de la faillite du sieur SAUVANET (Joseph), entrepreneur de travaux publics à Saint-Germain-les-Belles.

Maison spéciale d'Accouchement  
DIRIGÉE PAR  
M<sup>me</sup> Angèle Raymond Gérardgeorge  
Maîtresse Sage-Femme  
Rue des Augustins, 28, et place Villebourbon, 1, Montauban (T.-et-G.)  
PREND DES PENSIONNAIRES  
Guérison radicale des Maladies de Matrice

**GUÉRISON CERTAINE et RADICALE**  
DE TOUTES LES Affections de la Peau  
DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc., des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LEORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE, 11, rue St-Louis, à MELUN (S.-M.).  
CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

## DENTS & DENTIERES

PERFECTIONNÉS GARANTIS  
Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, arifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

\* **AUDOUARD** \*  
Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.  
**CHIRURGIEN-DENTISTE**  
Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze  
**A BRIVE**

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ELIXIR LEUCODONTE  
Prévenant la Carie et le déchaussement des Dents ordonnée depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.  
5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr.  
EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

## L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemin de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, pour les départements, les Colonies et les PEANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.  
ne reviendra qu'à 48 fr. 75  
AVEC 425 CARTES COLORIÉES

La 1<sup>re</sup> liv. à 10 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les Libraires d'un spécimen gratis à FAVARD, éditeur, 79, Bd St-Michel, Paris, ou adressez, 75 cent. timb. pour recevoir la 1<sup>re</sup> liv.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Maison de Confiance  
**PONTIÉ**

Jacques FONTÈS Successeur  
Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Rtoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mouselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance. JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir, à moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris

PARIS 61, Rue de Rennes, 61  
LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE  
INVENTAIRE RAISONNÉ  
Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX<sup>e</sup> Siècle

SOUS LA DIRECTION DE  
MM. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut; Hartwig Dreyfus, professeur à l'École des langues orientales; F. Camille Dreyfus, député de la Seine; G. Darboux, directeur de l'École normale supérieure; H. Haub, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris; C.-A. Laisant, député de la Seine; H. Laurent, examinateur à l'École polytechnique; E. Levasseur, membre de l'Institut; H. Marion, chargé de cours à la Sorbonne; E. Mâzard, conservateur de l'École nationale des beaux-arts; A. Weil, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25,000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8° d'un total de 1,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires. Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Chaque livraison 1 franc  
Payables à raison de 10 francs par mois  
Chaque volume broché 25 francs

H. LAMIRAULT & C<sup>ie</sup> Éditeurs

**DICTIONNAIRE DES COMMUNES DU LOT** de M. L. COMBARIEU archiviste départemental. Statistique, géographique, historique, archéologique, géologique etc. avec carte du département. 5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 f. 50 par la Poste.

**CARTE DU LOT**, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction: — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

**NOTES** pour servir à l'histoire DES ETATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M.-J. BAUDEL, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 50 par la poste.

**TABLEAU OFFICIEL DES DISTANCES** de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1841. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 f. 10 par la poste.

**LE QUERCY AUX ETATS GÉNÉRAUX DE 1790.** — Assemblées des sénéchaussées, procès-verbal des séances — Liste complète des députés, par M. L. COMBARIEU, archiviste départemental. 15 exemplaires à vendre: 7 fr. au Bureau du Journal du Lot, 7 fr. 50 par la poste.

**GOURDON ET SES SEIGNEURS** du X<sup>e</sup> siècle au XIV<sup>e</sup> siècle par MM. L. COMBARIEU et F. GANGARDEL. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. 1 f. 25 par la poste.